

ANNEXE C

SYNTHÈSE DES GRANDES AFFECTATIONS



Table des matières

1	Les affectations à l'intérieur des périmètres urbains.....	2
1.1	Affectation urbaine.....	2
1.2	Zone d'expansion urbaine.....	2
1.3	Affectation commerciale et de services régionale	3
1.4	Centre-ville.....	3
1.5	Commerciale et de services locale et intermunicipale	4
1.6	Para-industrielle	4
1.7	Grande industrie.....	5
1.8	Parc industriel	5
1.9	Industrie mixte.....	5
1.10	Institutionnelle.....	6
1.11	Aéroportuaire.....	6
1.12	Portuaire	6

SYNTHÈSE DES GRANDES AFFECTATIONS DU TERRITOIRE ET DE LA COMPATIBILITÉ DES USAGES À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE GRANDE AFFECTATION

Pour chacune des grandes affectations, les usages autorisés sont présentés à titre indicatif selon deux catégories : usages compatibles et usages assujettis à certaines conditions.

1 Les affectations à l'intérieur des périmètres urbains

1.1 Affectation urbaine

Usages compatibles	Usages assujettis à certaines conditions
<ul style="list-style-type: none"> • Résidence basse et moyenne densité (8 logements et moins) d'un maximum de trois étages ; • Résidence de haute densité (9 logements et plus) sur un maximum de trois étages ; • Habitation collective sur un maximum de trois étages ; • Commerce et services de proximité ; • Parc, espace naturel, terrain de jeux et conservation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Résidence de basse, moyenne et haute densité de plus de trois étages ; • Maison mobile ; • Habitation collective ; • Commerce de détail ; • Divertissement commercial, hébergement et restauration ; • Commerce de l'automobile ; • Commerce artériel lourd, commerce de gros et services para-industriels ; • Commerce distinctif sauf les grandes surfaces ; • Services administratifs, financiers et immobiliers ; • Services personnels ; • Services professionnels et sociaux ; • Services particuliers ; • Services éducatifs à but lucratif ; • Centre de recherche ; • Industrie légère ; • Industrie lourde ; • Industrie des déchets et des matières recyclables ; • Industrie de recherche et du développement ; • Institution ; • Activité reliée au maritime ; • Activité récréative consommatrice d'espace ; • Sport extrême et motorisé • Agriculture dans les espaces réservés à l'expansion urbaine ou utilisés à des fins agricoles.

1.2 Zone d'expansion urbaine

Usages compatibles	Usages assujettis à certaines conditions
<ul style="list-style-type: none"> • Habitation de basse densité sur un terrain ayant frontage sur une rue existante. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les usages de l'affectation urbaine avec le dépôt d'un plan d'aménagement d'ensemble selon les critères à être établis par la réglementation d'urbanisme.

1.3 Affectation commerciale et de services régionale

Usages compatibles	Usages assujettis à certaines conditions
<ul style="list-style-type: none"> • Divertissement commercial, hébergement et restauration ; • Parc, terrain de jeux et espace naturel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Commerce et services de proximité ; • Commerce de détail ; • Commerce de l'automobile ; • Commerce artériel lourd, commerce de gros et services para-industriels ; • Commerce distinctif ; • Services administratifs, financiers et immobiliers ; • Services personnels ; • Services professionnels et sociaux ; • Services particuliers ; • Services éducatifs à but lucratif ; • Centre de recherche ; • Industrie de recherche et de développement ; • Industrie légère ; • Institution ; • Récréation extensive ; • Sport extrême et motorisé.

1.4 Centre-ville

Usages compatibles	Usages assujettis à certaines conditions
<ul style="list-style-type: none"> • Habitation (toutes les densités) ; • Habitation collective ; • Divertissement commercial, hébergement et restauration ; • Commerce distinctif sauf les grandes surfaces et les centres commerciaux ; • Services administratifs, financiers et immobiliers ; • Services personnels ; • Services professionnels et sociaux ; • Services particuliers ; • Services éducatifs à but lucratif ; • Centre de recherche ; • Industrie de recherche et de développement ; • Parc, terrain de jeux et espace naturel ; • Institution ; • Récréation extensive. 	<ul style="list-style-type: none"> • Commerce de détail ; • Commerce et services de proximité ; • Commerce de l'automobile ; • Atelier de métier spécialisé ; • Sport extrême et motorisé.

1.5 Commerciale et de services locale et intermunicipale

Usages compatibles	Usages assujettis à certaines conditions
<ul style="list-style-type: none"> • Commerce et services de proximité ; • Commerce de détail ; • Divertissement commercial, hébergement et restauration ; • Commerce de l'automobile ; • Commerce distinctif (sans les grandes surfaces) ; • Services personnels ; • Services particuliers ; • Parc, terrain de jeux et espace naturel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Résidence de basse, moyenne et haute densité sur un maximum de trois étages ; • Habitation collective sur un maximum de trois étages ; • Commerce artériel lourd, commerce de gros et services para-industriels ; • Services administratifs, financiers et immobiliers ; • Services professionnels et sociaux ; • Services éducatifs à but lucratif ; • Centre de recherche ; • Industrie de recherche et développement ; • Industrie légère ; • Institution ; • Récréation extensive ; • Sport extrême et motorisé.

1.6 Para-industrielle

Usages compatibles	Usages assujettis à certaines conditions
<ul style="list-style-type: none"> • Commerce et services de proximité ; • Commerce de l'automobile ; • Commerce artériel lourd, commerce de gros et services para-industriels ; • Parc, terrain de jeux et espace naturel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Résidence de basse, moyenne et haute densité (9 logements et plus) sur un maximum de trois étages ; • Habitation collective sur un maximum de trois étages ; • Commerce de détail ; • Divertissement commercial, hébergement et restauration ; • Commerce distinctif (sauf les grandes surfaces) ; • Services administratifs, financiers et immobiliers ; • Services personnels, • Services professionnels et sociaux ; • Services particuliers ; • Services éducatifs à but lucratif ; • Centre de recherche ; • Industrie de recherche et développement ; • Industrie légère ; • Institution ; • Récréation extensive ; • Sport extrême et motorisé.

1.7 Grande industrie

Usages compatibles	Usages assujettis à certaines conditions
<ul style="list-style-type: none"> • Commerce artériel lourd, commerce de gros et services para-industriels de support aux activités de la grande industrie ; • Centre de recherche relié aux activités de la grande industrie ; • Industrie de recherche et de développement reliée aux activités de la grande industrie ; • Industrie légère ; • Industrie lourde ; • Industrie des déchets et des matières recyclables ; • Parc, terrain de jeux et espace naturel. 	

1.8 Parc industriel

Usages compatibles	Usages assujettis à certaines conditions
<ul style="list-style-type: none"> • Commerce artériel lourd, commerce de gros et services para-industriels ; • Centre de recherche associé à une activité industrielle ; • Industrie de recherche et de développement associée à une activité industrielle ; • Industrie légère ; • Industrie lourde ; • Industrie des déchets et des matières recyclables ; • Parc, terrain de jeux et espace naturel. 	

1.9 Industrie mixte

Usages compatibles	Usages assujettis à certaines conditions
<ul style="list-style-type: none"> • Commerce de l'automobile • Commerce artériel lourd, commerce de gros et services para-industriels ; • Industrie légère ; • Industrie lourde ; • Industrie des déchets et des matières recyclables ; • Parc, terrain de jeux et espace naturel. 	

1.10 Institutionnelle

Usages compatibles	Usages assujettis à certaines conditions
<ul style="list-style-type: none"> • Services professionnels et sociaux dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la recherche • Services éducatifs à but lucratif ; • Centre de recherche ; • Industrie de la recherche et de développement ; • Parc, terrain de jeux et espace naturel ; • Institution sauf les établissements reliés aux affaires publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Habitations de différentes densités ; • Habitation collective.

1.11 Aéroportuaire

Usages compatibles	Usages assujettis à certaines conditions
<ul style="list-style-type: none"> • Grands équipements de transport de personnes et de marchandises ; • Défense nationale ; • Activité industrielle reliée à la fonction dominante ; • Commerce et services de support aux fonctions dominantes ; • Établissement relié aux affaires publiques ; • Parc, terrain de jeux et espace naturel. 	

1.12 Portuaire

Usages compatibles	Usages assujettis à certaines conditions
<ul style="list-style-type: none"> • Grands équipements de transport de personnes et de marchandises ; • Activité industrielle reliée à la fonction dominante ; • Commerce et services de support aux fonctions dominantes ; • Établissement relié aux affaires publiques ; • Parc, terrain de jeux et espace naturel. 	